

Rapport d'activités

Conseil d'Ethnologie

Exercice 2018

Champs de compétences du Conseil d’Ethnologie

Le Conseil donne des avis sur toute demande de subvention introduite auprès de la Communauté française et portant sur les enquêtes, la recherche, les publications de toute nature en matière d’ethnologie, d’arts et de traditions populaires¹.

•• I. Nombre de dossiers examinés en 2018 : 0

Le Conseil d’Ethnologie ne s’est pas réuni au cours de l’année 2018, aucun dossier de demande de subvention n’ayant été soumis à son avis.

Les membres ont été consultés par courriel sur l’avant-projet de décret portant sur la création du Conseil supérieur de la Culture et organisant la fonction consultative et la représentativité des pouvoirs publics en matière culturelle. Leurs remarques ont été compilées avec celles de la Commission du Patrimoine oral et immatériel puis des autres instances d’avis et envoyées à la Ministre. La Présidente et certains membres ont également participé à des réunions organisés par le Cabinet de la Ministre de la Culture sur ce sujet.

•• II. Liste des membres du Conseil au 31 décembre 2018

Membres effectifs :

Experts en ethnologie :

LEGGE Jacky
DEMART Sarah
QUOILIN Cécile
WILLEMS Tatiana
WATTEYNE Damien

Experts en arts et traditions populaires:

VAN DE VOORDE Véronique (Présidente)
DUPONT Adrien
HEERBRANT Jean-Paul

Expert en sciences et technologies de l’information et de la documentation dans le domaine de l’ethnologie :

BERHIN Michel

¹ Art. 10 de l’Arrêté du Gouvernement de la Communauté française instituant les missions, la composition et les aspects essentiels de fonctionnement d’instances d’avis tombant dans le champ d’application du décret du 10 avril 2003 relatif au fonctionnement des instances d’avis œuvrant dans le secteur culturel (A. Gt 23-06-2006 - M.B. 27-09-2006).

Représentants de tendances idéologiques et philosophiques :

VAES Dominique (MR)

DELPLANCQ Thierry (PS)

VANESPEN Patricia (Ecolo)

LENSEN Jean-Pierre (CDH)

Secrétariat du Conseil :

DUPLOUY Mallorie